

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... \$1.00
Six mois..... .50
Pas d'abonnements pour moins de six mois.
Abonnement payable d'avance.
Numéro spécimen envoyé gratuitement sur demande.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes.....5cts
Pour les annonces à long terme conditions spéciales et faciles.
Avis de naissances, mariages, ou de décès.....50cts

J.-D. GUAY, Rédacteur et Editeur-propriétaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. IV. No 25.

FEUILLETON No. 39.

LE COLLIER MAUDIT TROISIÈME PARTIE

LA MADONE

XIII

On a dit avec raison que les comédiens ont besoin d'avoir dans la salle un spectateur auquel ils veulent plaire, auquel ils dédient l'effort de leur talent et consacrent leurs élans de passion. Pour Mme Daniel ce spectateur était André. Cachée au fond d'une baignoire avec son père, sa mère, M. Crisenac et Albert, la gracieuse enfant, l'heureuse fiancée se reportait par la pensée et par l'émotion, à cette soirée de l'Opéra de Paris, qui comptait dans son existence et qu'il avait marquée d'un caillou blanc sur sa route de jeune fille. Elle se voyait dans le salon de la grande loge de sa famille, à l'heure où elle donnait son cœur à Albert, où, en son nom, sa mère engageait sa foi. Elle revivait cet épisode de sa vie et l'illusion était d'autant plus complète, que les mêmes sons frappaient son oreille et baignaient son imagination. Albert ne la surprit nullement, lorsque, à un passage pathétique de Verdi, il lui tendit la bague des fiançailles, désirant la recevoir une seconde fois, mais de la main de la fiancée elle-même. Les jeunes gens restèrent en contemplation, les yeux dans les yeux, les mains dans les mains, le cœur battant à l'unisson, dans une extase qui est une émanation céleste et que le langage humain est impuissant à traduire. Lorsque les chants cessèrent, lorsque l'orchestre se tut, André retira sa main de la main d'Albert; elle y laissa la bague et avec une adorable candeur :

—Gardez, dit-elle. Cette bague est à vous et bien à vous.....
Et, comme trois mois auparavant, à Paris, le complément de sa pensée se perdit dans un abandonnement de quelques secondes. Sa tête mignonne et souriante reposa sur l'épaule de sa mère. Si la cantatrice avait pu suivre ce drame intime, elle se serait attribué le mérite de ces aveux muets, mais décisifs : la vérité, cependant, est que son talent n'y était pour rien. Quel artiste, eût-il l'inspiration souveraine, eût-il le génie, suppléera jamais le chant du souvenir ! André venait d'entendre le Trouvère à Paris et non le Trovatore à Naples.

Au point de vue de l'art pur, ce fut dommage, car Mme Daniel eut un immense et légitime succès. Si bien que séance tenante, le directeur de San-Carlo lui offrit un engagement magnifique. Elle hésita; Daniel, consulté, fut d'avis d'accepter.

—Il nous faut quitter nos amis, dit-il; je le comprends, je le sens; je préfère que la séparation vienne de nous..... Au surplus, j'apprends à chan-

ter en l'entendant; or, je veux, je veux être artiste.
La cantatrice signa, mais pour un mois. Le paysan avait été bien inspiré; sa détermination dénouait une situation créée par les circonstances et qui s'était imposée. A l'usage, si la juxtaposition avait continué, des froissements se seraient certainement produits. Il était donc prudent de les prévoir et de les prévenir.

Daniel et la cantatrice restant à Naples les familles de Villeneuve et Crisenac partirent après une halte de quelques jours et commencèrent un charmant voyage à travers l'Italie, délicieux tête à tête, qui mit les deux fiancés en pleine possession de leur esprit et de leur cœur. La cantatrice n'avait pas à regretter non plus sa rentrée au théâtre. On faisait des folies pour l'entendre. Bien décidée à ne pas renouveler son engagement d'un mois, elle dut chanter quatre fois par semaine et changer presque tous les soirs de rôle.

On ne parlait à Naples de rien autre chose que du fameux ermitage. Malgré les avis des hommes sages et qui connaissaient bien les mœurs du brigandage napolitain, une société d'Anglais voulut tenter une expédition et aller visiter la chapelle romanesque. Quelques jours après on apprit à Naples que les imprudents touristes avaient été pris par les brigands et l'on rapportait même un mot typique de Petrelo. En faisant connaître le taux de la rançon qu'il exigeait des Anglais :

—Mylord, avait-il dit, la trêve a été dénoncée et dénoncée régulièrement; la diva de San-Carlo aurait pu vous le dire.
Petrelo avait tenu parole. L'affaire du collier terminée, il redevenait le roi de la montagne.

IX

Pendant le mois que Daniel et la cantatrice passèrent à Naples, fêtes, adulés, à l'égal de personnages importants, le jeune paysan se pénétrait de jour en jour davantage de l'idée qu'il devait être et qu'il serait un artiste. Il avait pris tout à fait au sérieux la bénédiction nuptiale de l'ermite et c'est en toute conscience qu'il s'était identifié avec ses droits et ses devoirs. Mme Daniel était en tout Mme Daniel. Elle était aussi le précepteur de son mari.

Par amour-propre, il n'avait pas voulu prendre de maître à Naples; mais il passa ses matinées à solfier à étudier le mécanisme du piano, à se pénétrer des combinaisons musicales et des modulations de la voix humaine. La nature lui avait donné une voix de ténor bien timbrée et qui serait assouplie par l'étude; il avait l'instinct artistique, et toutes les facultés de son intelligence se portant maintenant vers la musique, il avait de grandes chances pour réussir.

Si, au début, la cantatrice avait redouté les conséquences d'une vie commune et d'une ambition lyrique parallèle, elle s'était bien vite dévouée à une éducation qu'elle reconnaissait salutaire. La musique est une passion aussi et qui absorbe et qui chasse les souvenirs en faisant miroiter les prismes de l'avenir. Attentive, patiente, aimante, Suavita consacrait tous ses instants à l'éducation de Daniel, et ces deux êtres, miraculeusement réunis, se confondaient, jour par jour, dans un flot d'harmonie. Dans leur leur égoïsme à deux, ils en étaient arrivés à considérer comme un rêve toute la période de leur séparation. Si bien que l'engagement de la cantatrice terminé, ils partirent précipitamment et se rendirent tout d'une traite en Provence; ils avaient soif de l'eau pluviale retenue par le barrage du canal Zola et refluant jusqu'au château d'Agnès; ils voulaient se retemperer dans l'atmosphère de leurs premières amours.

La cantatrice était seule au monde. Son père et sa mère étaient morts; quant à ses frères, ils avaient disparu; la dernière guerre avaient pris le cadets, et nul ne savait ce qu'ils étaient devenus. Elle s'en était peu préoccupée, au surplus, n'ayant jamais eu à se louer de leurs procédés à son égard. Quant à Daniel, bienfaiteur indirect de sa famille, il avait ou il croyait avoir quelque droit à faire prévaloir sa volonté. Dût-il lutter, d'ailleurs, ce voyage, ce détour pour se rendre à Paris, était utile pour réunir les pièces nécessaires au mariage civil auquel ils comptaient bien se soumettre le plus tôt possible après leur retour à Paris.

Daniel était particulièrement pressé de partir. Par les lettres qu'il avait reçues d'Albert, il calculait que les familles de Villeneuve-Silvepont et Crisenac devaient se trouver à Aix à peu près à l'époque où il y arriverait lui-même. Or, c'est toujours une garantie auprès des grands parents, que l'attestation des protecteurs et surtout leur amitié. Daniel savait par expérience que, en Provence, chez les paysans même, surtout chez les paysan, l'autorité paternelle est souveraine; c'est une vieille et respectable tradition laissée par le droit romain.

Pour quitter Naples. Daniel et la cantatrice furent obligés de se soustraire aux obsessions et du directeur de San-Carlo et des autorités et du public. Tout d'une traite, ils traversèrent l'Italie jusqu'à Gènes; là ils s'embarquèrent pour Marseille. Quelle que fût la répulsion de Daniel pour la mer, inclinée à son endroit il ne voulait pas perdre un temps précieux, et il monta hardiment sur le bateau qui allait de nouveau lui arracher les entrailles, mais grâce auquel il gagnait 2 jours. De Marseille il écrivit à son père et confia sa lettre à un camarade, portefaix sur le port.

—La traversée m'a tué, lui dit-il. Il me faut vingt quatre heures pour me remettre. Tu expliqueras la chose au père Grimaud et tu lui diras bien que je suis avec ma femme; il ne la connaît pas encore..... Tu reprendras une voiture chez Guibert, à moins qu'il n'aiment mieux venir me chercher.

Le portefaix avait vu la jeune femme, et, l'imagination aidant, il la prit tout au moins pour une princesse. C'est dire qu'il fit au père Grimaud un récit enthousiaste et une description fantastique de sa beauté, de sa toilette. Le général de Villeneuve-Silvepont, M. Crisenac et

Albert étaient présents à l'entretien. Le père Grimaud, qui était un malin, sourit à tous ces emphatiques compliments et n'eût garde de dissuader le portefaix.

—Tu peux rentrer tranquillement à Marseille, dit-il, sans t'inquiéter d'une voiture. J'irai attendre mon Daniel à la gare.

Le portefaix s'attarda quelque peu à Aix pour recevoir ses amis; en passant à Rognac gare de bifurcation, il vit Daniel et la cantatrice et leur rendit compte de sa mission. Tout allait au gré des désirs de la jeune femme et de Daniel; ils montèrent dans un wagon de première classe, et seuls, à l'abri des indiscrets, il aspirèrent avec bonheur l'air tiède de leur pays natal.

Comme il l'avait promis, le père Grimaud était à la gare; non-seulement il y était vêtu de ses beaux habits du dimanche, mais encore sa femme et Louis et Berthe avec rayonnante de santé, bien que déjà sur son front hâlé, quelques taches révélèrent une future maternité. Tout ce monde était content, joyeux, heureux. Le voyageur fut accueilli par des baisers retentissants, sa femme par des embrassades. A l'écart, se tenaient le général, M. Crisenac et Albert, qui mêlèrent leur compliments à cette cordiale scène de bienvenue. L'ermite avait décemment fait merveille. Brave ermite! A ce moment où il se trouvait au milieu des brigands, il ne se doutait pas que dans un élan de reconnaissance, la cantatrice se penchant à l'oreille de Berthe, lui disait :

—Si jamais j'ai le bonheur d'être comme toi, j'irai faire baptiser mon enfant au moins de la montagne.

On remonta incontinent vers le nid d'aigle du château d'Agnès. La générale et Andrée firent à Daniel et la cantatrice le plus cordial accueil.

—Ne vous semble-t-il pas, dit Andrée, que nous sommes encore à la chapelle de la montagne de Naples ?

—Cela est vrai, mademoiselle, répondit Mme Daniel; avec cette différence qu'ici la plus charmante des châtelaines reçoit des visiteurs et qu'il n'y a pas à craindre de farouches brigands.

—Oh! Châtelaine! Pas encore..... Mais soit; dans ce cas je vous souhaite de grand cœur la bienvenue.

Le château fut visité dans tous ses recoins; la statue du premier des Crisenac fut une fois encore découverte; la salle des portraits reçut ensemble les maîtres et les serviteurs. L'histoire sanglante des origines ne fut pas rééditée en entier en présence de la famille Grimaud, parcequ'il n'est jamais bon de livrer son secret; mais, dans cette période de satisfaction sans mélange, rien de ce qui est purement matériel ne fut laissé dans l'ombre, et les Grimaud purent se croire avec quelque raison les pairs de leurs anciens seigneurs.

La nuit venue, après le repas pris en commun dans l'immense cuisine de la ferme ornée de tous les ustensiles fabriqués autrefois par Daniel, les chambres furent distribuées, et la maison seigneuriale, qui défiait l'orage depuis quatre siècles, roncha dans le

silence.

Daniel avait voulu reprendre sa place dans la maison de son père. Avant de se coucher, cependant, il ne put résister à la tentation de s'isoler sur les bords de l'étang factice. Il avait donné rendez-vous à la cantatrice dans la grotte témoin de leurs premières amours. Semblables à des amoureux qui se soustraient à la surveillance de tuteurs inflexibles, ils s'échappèrent l'un et l'autre et passèrent de longues heures à échanger des souvenirs et des serments. La lune qui brillait à l'horizon, reflétant dans l'eau limpide son œil phosphorescent, semblait s'associer à leurs espérances et leur promettre le bonheur. Comment n'auraient-ils pas eu confiance? Le temps des épreuves n'était-il pas entièrement fini ?

Si loin du monde que soit le château d'Agnès, la nouvelle de l'arrivée de Daniel devint un monsieur et Pierrette, transformée en grande dame, s'était répandue dans le pays. Dès le second jour il fut facile de s'apercevoir aux allées et venues des paysans des alentours qu'on les guettait, sans malveillance certainement, mais avec une curiosité désobligeante. La grotte même où ils aimaient à se réfugier, n'était pas respectée. Les curieux les avaient surveillés par les anfractuosités des rochers; les ayant vus dans ce petit recoin, ils n'osèrent pas troubler leur quiétude contemplative; mais le matin, au lever du soleil, quand ils vinrent saluer le réveil de la nature, le soir quand ils crurent pouvoir respirer la brise embaumée de l'après-midi du thym, ils trouvèrent la place prise, et il leur fallut subir les félicitations et les embrassades, répondre à des questions saugrenues et supporter des familiarités par trop sans façon.

Daniel et la cantatrice, malgré leur désir de faire un longue halte au château d'Agnès, décidèrent qu'il fallait partir au plus vite. Le jeune paysan se fit donner par son père les papiers qui lui serviraient plus tard au mariage; il fit relever les actes qu'aurait à produire la cantatrice.

L'un et l'autre, le paysan et la bergère d'autrefois, avaient le cœur gros en quittant le berceau de la famille qu'ils laissaient pour longtemps; leur vie était indissolublement unie, et ils allaient chercher la gloire pour avoir le droit de retourner sur leur vieux jours au point de dé-

part. Il était encore trop tôt pour se reposer; la curiosité indiscrète des habitants le leur signifiait positivement; il ne fallait pas attendre le ricanement brutal qui n'aurait pas manqué de se produire.

Les paysans en général, ceux de la Provence en particulier, ont de bien grandes qualités: laborieux, tenaces, économes, ils font honneur, par le travail, au sol qui leur fait vivre et, avec eux, le pays tout entier; ils sont les pères nourriciers de la patrie; en revanche, malheur à qui les abandonne. Sitôt qu'il revient, ils s'en emparent; c'est leur chose; sous peine d'être conspué, il faut condescendre à toutes leurs fantaisies, triquer avec eux, se gorger de victuailles à leur table et leur leur tenir tête en tout.

Daniel et la cantatrice n'étaient pas de force à soutenir ce rôle; quelles que fussent la bienveillance et la gloriole dont ils fussent l'objet et l'objectif, ils préférèrent fuir compagnie à leurs trop enthousiastes compatriotes. M. Crisenac les accompagnait. Avant de partir pour l'Italie il avait recommandé à son valet de chambre de lui envoyer tout ce qui arriverait à son nom, et cela à des adresses déterminées et de huit jours renouvelées. Dans le paquet expédié au château d'Agnès, M. Crisenac trouva une assignation à comparaitre devant le tribunal correctionnel de la Seine, "pour dire et déposer vérité dans la cause concernant le sieur Clément."

M. Crisenac avait prévu cette éventualité. En premier lieu il l'avait redoutée; mais absent de Paris depuis deux mois, il avait quelque peu la nostalgie du boulevard et ce ne fut pas sans plaisir qu'il trouva dans cette assignation, un prétexte.

Avis

Il est spécialement défendu de passer sur les lots Nos 15 et 16 du second rang du canton Bagot, et d'y enlever du bois.

Peter McLean,

Gérant du Club Ha ! Ha ! Bay. St-Alph., 21 nov. 1889, lan—21 nov 89.

A vendre

Un emplacement situé en arrière de la rue du Couvent avec maison en bois à 2 étages, et solage en pierre. Conditions faciles.

S'adresser à

M.-O. BOSSÉ.

New-York Life

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Capitaux..... \$105,000,000.00
Actif en Canada..... 2,011,235.93

Revenu total..... \$ 29,163,866.24
Payé aux porteurs de police et à leurs ayants droits..... 199,344,058.87
Nouvelles Assurances souscrites..... 151,119,088.00
Assurances en vigueur..... 495,601,970.00
Payé aux porteurs de police et à leurs ayants-droits..... 12,181,121.66

P.-A. GUAY, Agent Général

J.-E. SAVARD, Agent.

LE PROGRES DU SAGUENAY

CHICOUTIMI 6 FEVRIER 1890

LES ELECTIONS GENERALES

DISSOLUTION DES CHAMBRES.

Les rumeurs politiques qui ont circulé dans la presse depuis une douzaine de jours étaient fondées. Le parlement vient d'être dissous et les élections générales vont avoir lieu incessamment.

CHICOUTIMI & SAGUENAY.

Nous croyons que l'élection pour les comtés de Chicoutimi et Saguenay aura lieu le même jour.

Cette élection se présente dans des circonstances toutes spéciales pour notre comté.

Il ne peut être et il n'est pas question de M. Couture, notre ancien député, comme candidat. Le faux pas fait par le comté en élisant en 1887, un homme qui ne nous a été d'aucune utilité à Ottawa, est regretté par tous et le désir universel dans le comté est de réparer cette faute qui nous a été grandement préjudiciable à plus d'un point de vue.

QUI SERA CANDIDAT ?

Depuis une couple d'années, nos hommes les plus en vue tant des comtés de Saguenay et du Lac St-Jean que du comté de Chicoutimi, en face des besoins présents du comté, ont songé à appeler un ministre fédéral à se porter candidat pour Chicoutimi et Saguenay. On a parlé de Sir Hector Langevin et de Sir Adolphe Caron, et des démarches ont été faites pour engager l'un de ces ministres à nous représenter.

1887-91

En 1887 les ennemis du gouvernement ont jeté le cri que les libéraux allaient arriver au pouvoir. C'est ce cri qui nous a fait faire ce mauvais pas que tous regrettent, qui nous a fait être un adversaire d'un gouvernement qui est arrivé au pouvoir, avec une majorité de près de cent voix.

Sir John est au pouvoir et sa politique nationale l'y reportera encore pour cinq ans avec une majorité plus forte peut-être que celle à laquelle il commande actuellement.

RECIPROCITE LIMITEE ET ILLIMITEE

On a prétendu que certains conservateurs importants étaient favorables à la réciprocité illimitée; c'est là une erreur et d'autant plus grande que ceux qui expriment cette prétention agissent de mauvaise foi.

Les libéraux demandent la réciprocité illimitée avec les Etats-Unis, c'est-à-dire qu'ils demandent l'entrée en franchise dans les deux pays de tous les produits quels qu'ils soient.

Les conservateurs eux refusent d'enlever toutes les barrières entre les deux pays; ils disent aux américains: "Nous voulons la réciprocité limitée, c'est-à-dire que nous sommes favorables à l'entrée en franchise dans notre pays de certains articles, par exemple de tous les articles que nous ne produisons pas."

Sir Adolphe n'est toujours intéressé à notre comté. Nos députés fédéraux MM. Cimon et Gagné ont trouvé en lui leur plus grand support lorsqu'ils ont eu besoin des faveurs du gouvernement pour le comté.

vriers sans ouvrage." C'est là la politique du parti conservateur et c'est la seule politique qui est en droit d'être approuvée par le peuple.

LA DETTE PUBLIQUE

Les journaux libéraux prennent souvent occasion de l'augmentation de la dette publique depuis 1878 pour critiquer l'administration conservatrice. Il est vrai que la dette publique a été augmentée considérablement mais il ne faut pas oublier que cette augmentation a été faite dans l'intérêt du pays.

Le chemin de fer canadien du Pacifique sur la rive gauche du St-Laurent est maintenant d'accord.

Depuis que ce chemin de fer est terminé, les finances du pays accusent presque chaque année des surplus de plusieurs millions de piastres, c'est-à-dire que la dette publique diminue et elle diminuera ainsi aussi longtemps que les conservateurs resteront au pouvoir.

Table with 2 columns: Revenu, Dépenses, Surplus. Values: 39,879,925; 35,994,031; 3,885,894.

Chaque année, les libéraux nous annoncent un déficit et leurs prédictions sont toujours démenties par les événements.

Ils ont déjà été au pouvoir, les libéraux, et on a vu ce qu'ils ont pu faire. De 1873 à 1878, soit cinq ans, ils ont trouvé moyen d'augmenter la dette publique de \$40,512,608.

AU CONSEIL DE VILLE

Les séances du conseil de ville attirent beaucoup de monde, la plupart électeurs de la ville. Nous en sommes heureux car jusqu'ici trop peu de gens étaient au fait de nos affaires municipales.

Lundi soir, il y avait encore salle comble, une centaine de personnes, croyons-nous. Tous les conseillers étaient présents sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Les comptes ont été produits par le secrétaire, à la demande de M. le conseiller Belley; celui-ci explique qu'il a demandé ces comptes dans le seul but de mettre les nouveaux conseillers au courant des finances de la ville.

Une discussion s'éleva et M. le maire veut y prendre part mais M. Belley lui fait remarquer qu'il n'a pas droit de discuter les questions qui viennent devant le conseil, ayant voix consultative et non délibérative.

Les uns lettre de M. William Warren offrant de doter la ville de la lumière électrique si le conseil veut lui accorder un privilège de 25 ans.

On décide de faire une séance vendredi, le 13 février courant, pour prendre ce projet en considération.

M. le maire Tessier propose que le conseil fasse des démarches auprès de l'évêque pour assurer la construction du chemin de fer de manière à ce qu'il passe par le quai du gouvernement, dans la ville.

prend que la compagnie fera 20 milles de chemin de fer à partir de Chambord durant l'été et qu'il (Mgr Bégin) ferait avant son départ pour l'Europe, auprès de la compagnie, toutes les démarches possibles pour assurer la construction du chemin de fer passant par le quai du gouvernement.

La résolution suivante est alors proposée:

Proposé par M. L.-G. Belley, secondé par M. P.-H. Boily et résolu que ce conseil remercie cordialement l'Honorable J.-A. Gagné des efforts qu'il a faits jusqu'ici pour la construction de notre chemin de fer qui sera d'un avantage si considérable pour l'avenir de cette ville et qu'il ose espérer qu'il continuera son travail;

Que c'est dans le plus grand intérêt de cette ville que le chemin de fer aboutisse au quai du gouvernement, étant l'endroit le plus avantageux pour la ville;

Que ce conseil espère que l'Honorable J.-A. Gagné fera tous ses efforts pour arriver à cette fin; et que copie de la présente résolution lui soit transmise.

M. le maire dit ensuite qu'il veut se disculper de certaines accusations qui ont été lancées contre lui dans le public au sujet du pont en fer, sur la rivière Chicoutimi, et demande à lire certains documents.

M. Belley fait remarquer que ces accusations n'ont pas été portées devant le conseil et qu'il n'y a pas lieu, pour le maire, à amener cette question sur le tapis;

M. le Dr Caron et M. Ouellet s'opposent à cette demande, et M. Tessier lit une lettre adressée par lui au chef du département des travaux publics, et la réponse déclarant que tous les documents concernant le pont ont été remis au gouvernement par M. Ouellet.

M. Belley dit qu'il est heureux pour l'intérêt de la ville de la lecture de ces documents, mais que les accusations portées en public contre le maire étaient justifiées par une lettre officielle du département des travaux publics et que les personnes qui ont fait ces accusations étaient justifiées de les faire.

Il est vrai que le gouvernement d'Ottawa ne nous gâte pas en excès de faveurs, mais il est juste de reconnaître aussi ses bons procédés à l'égard de notre population. L'honorable ministre des Travaux Publics surtout a droit à notre reconnaissance pour les octrois qu'il fait voter tous les ans pour le quai de l'Anso à l'eau.

D'après les journaux de Londres il y a tout lieu d'espérer que notre chemin de fer du Labrador sera commandé l'été prochain. Le rapport des ingénieurs Palmer et Duval est des plus favorables, quant aux facilités de construire cette voie ferrée sur un terrain qu'ils ont trouvé uni, plan, sur des centaines et des centaines de milles.

Après un appel à la charité des gens pour le bazar de Tadoussac, le correspondant dit: "La vieille relique nationale était sur le point d'être transformée de manière à lui enlever ce cachet d'antiquité qui lui est propre; tous ces mille souvenirs historiques qui l'entouraient comme une auréole allaient disparaître pour toujours, lorsque des citoyens courageux et patriotiques dont nous faisons les noms par modestie, se mirent à la tête d'un mouvement hostile à cette quasi-profanation."

Il est ensuite proposé par M. Ouellet que M. le Dr Caron soit élu maire suppléant. M. Belley fait remarquer qu'il faudrait voir avant de faire cette proposition, si le conseil a le droit de nommer un maire suppléant, ce qu'il ne croit pas, et la proposition est remise à la prochaine séance.

MAUVAIS SERVICE

L'Electeur sait très bien que les statistiques municipales fournies chaque année par les secrétaires trésoriers, au gouvernement, ne sont pas toujours faites avec tout le soin voulu, pour la bonne raison que les secrétaires trésoriers reçoivent un salaire tout-à-fait insuffisant à des démarches coûteuses pour présenter un rapport parfait.

En cherchant à démontrer par ces rapports de 1890 que la population a diminué de 1881 à 1890 dans certaines localités du comté et notamment à St-Prime, l'Electeur, qui ne peut en cela agir avec bonne foi, rend à notre comté un bien mauvais service. Nous demandons la continuation de la voie ferrée jusqu'à St-Prime et St-Félicien, etc. et l'Electeur vient prétendre que St-Prime, paroisse encore toute nouvelle en 1881, lors du dernier recensement, a vu sa population diminuer depuis.

Nous ne craignons pas d'affirmer, même sans avoir vu les statistiques, que la population de St-Prime a augmenté d'une manière notable de 1881 à 1890. Nous connaissons les développements rapides de cette paroisse d'avenir et le recensement de 1891 nous montrera un accroissement de population important.

TADOUSSAC

Nous détachons ce qui suit d'une communication adressée à la Justice, de Tadoussac et signée NEMO:

"Un correspondant qui signe 'Tadoussac' dans l'Electeur, dépeint en termes émus le sort des pauvres courtiers risquant leur vie dans la traversée du Saguenay, et éprouvant toutes sortes de misères dans l'exécution de leurs devoirs. J'en conviens avec lui, mais je crois qu'il a tort de blâmer à ce propos aussi sévèrement les autorités fédérales. Tous les quatre ans, le Maître-Général des Postes donne un contrat pour le transport des malades entre la Malbaie et Tadoussac: c'est-à-dire que la traversée de la Rivière Saguenay forme nécessairement partie de ce contrat. Des soumissions sont demandées longtemps d'avance, afin que les intéressés puissent fixer une somme suffisante pour couvrir plus qu'amplement tous leurs frais. Je considère que le contrat actuel de la malle aurait dû demander, dans sa soumission au moins \$200,00 de plus qu'il ne reçoit, précisément à cause de cette traversée obligatoire du Saguenay."

Il est vrai que le gouvernement d'Ottawa ne nous gâte pas en excès de faveurs, mais il est juste de reconnaître aussi ses bons procédés à l'égard de notre population. L'honorable ministre des Travaux Publics surtout a droit à notre reconnaissance pour les octrois qu'il fait voter tous les ans pour le quai de l'Anso à l'eau.

D'après les journaux de Londres il y a tout lieu d'espérer que notre chemin de fer du Labrador sera commandé l'été prochain. Le rapport des ingénieurs Palmer et Duval est des plus favorables, quant aux facilités de construire cette voie ferrée sur un terrain qu'ils ont trouvé uni, plan, sur des centaines et des centaines de milles.

Après un appel à la charité des gens pour le bazar de Tadoussac, le correspondant dit:

"La vieille relique nationale était sur le point d'être transformée de manière à lui enlever ce cachet d'antiquité qui lui est propre; tous ces mille souvenirs historiques qui l'entouraient comme une auréole allaient disparaître pour toujours, lorsque des citoyens courageux et patriotiques dont nous faisons les noms par modestie, se mirent à la tête d'un mouvement hostile à cette quasi-profanation. Ce sanctuaire où étaient venus s'agenouiller tour à tour le vénérable Mgr Lavallée, le révérend Mère de l'Incarnation et tant d'autres illustres et saints personnages depuis 1642. Et dernier reflet de gloire impérissable, ce sanctuaire sur les marches duquel, le 11 avril 1782, s'était étendu pour mourir cet héroïque soldat de la Croix qui avait nom Labrosse..... Il fallait qu'il fut élargué à tout prix ce sanc-

tuire! Et sauvé, il le fut. Comme conséquence inévitable, une autre église fut bâtie sur un terrain éloigné de la vieille chapelle. Ce nouveau temple est d'une architecture simple, mais fort élégante, et le clocher est un modèle du genre."

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur, Veuillez, s'il vous plaît insérer dans votre journal les noms des membres de la société St-Jean Baptiste de Winooski, qui ont été élus officiers dans une assemblée tenue dans le courant de ce mois.

Révérénd M. J.-F. Audet, chapelain.

MM. J.-B. Blais, président, Evariste Boissy, 2ième président, Etienne Ménard, 3ième président, Ed Dupras, secrétaire, George Cauchon, assistant-secrétaire, Nérée Gravel, secrétaire-correspondant, Alphonse Dubé, trésorier, Joseph Mongeon, trésorier-collectionneur, Albert Dubrûte, assistant-trésorier, Evariste Dubuc, 1er commissaire-ordonnateur, Rémi Caron, 2ième commissaire ordonnateur.

Comité d'enquête: MM. J.-B. Duquette, Xavier Gingras, Guillaume Guindou, Alphonse Mongeon et Ed Boileau.

NÉRÉE GRAVEL, sec. correspondant.

Winooski, 30 janvier 1891.

NOUVELLES POLITIQUES

Il est certain que l'hon. McGreevy sera de nouveau candidat conservateur à Québec Ouest.

Sir Hector se présenterait de nouveau à Trois-Rivières où il est sûr d'être élu; il est question de l'hon. Wilfrid Laurier en opposition à Sir Hector.

On dit que M. P. Jolicœur, avocat, luttera contre M. Amyot, à Beloeil.

M. Cimon se présentera de nouveau à Charlevoix. Il est possible qu'il soit élu par acclamation.

Sir A.-P. Caron est fortement invité à se présenter dans quatre comtés du district de Québec; dans les quatre comtés, il est sûr du succès.

L'Albany Club, de Toronto, a donné un banquet à Sir John la semaine dernière.

Dans son discours, le chef du gouvernement fédéral a déclaré qu'il entendait maintenir sa politique de 1887 et il a ridiculisé l'idée que son gouvernement se proposait d'emprunter à Sir Richard Cartwright sa politique de réciprocité.

L'hon. G.-A. Kirkpatrick, ex-orateur de la chambre des Communes, a déclaré qu'il n'a jamais dit que la réciprocité commerciale pour les produits naturels serait ruineuse pour les fermiers. M. Kirkpatrick a dit qu'il a toujours soutenu le contraire.

Comme M. Chapleau, dit-il, je suis en faveur de la réciprocité pour les produits de la ferme, de la mer, des mines et des forêts.

VENTE A L'ENCAU PAR G.-R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de DUMAS & LOBIE, Marchands—Hébertville.

JE DONNE AVIS par les présentes que

MARDI, LE 10 FEVRIER 1891 A 11 Hrs A. M.

On procédera à la vente à l'encan de l'actif de cette succession, composé comme suit:

Fonds de commerce, (Général)... \$1829.28 Ameublement du magasin..... 14.00

Livres de crédits d'après liste..... \$1843.28 2961.83

\$4805.11

La vente se fera pour chacun de ces items en bloc ou à tant dans la pièce.

L'inventaire et la liste des crédits sont à mon bureau.

Le stock sera visible au magasin de l'Insoivable, Vendredi, le 6 Février 1891.

Condition de vente:—\$250 comptant sur adjudication pour chaque item, balance comptant. On a déduit de trois et six mois par billet endossés à la satisfaction du curateur et inspecteurs ou y ajoutant l'intérêt à raison de 8 pour cent par année.

La vente aura lieu à mon bureau, 125 rue St-Pierre.

HENRY-A. BEDARD, Curateur.

G.-R. GRENIER & CIE.

ESTABLISSEMENT.

DERNIERES NOUVELLES

Les dernières nouvelles que nous recevons quelques minutes avant de mettre sous presse nous confirment dans l'espoir que Sir A.-P. Caron acceptera la candidature dans le comté.

Une dépêche que nous recevons de source officielle nous autorise à nier absolument tous les bruits qui ont couru récemment au sujet des difficultés entre Sir Hector et Sir Adolphe. La meilleure harmonie règne entre les membres du cabinet et Sir Hector a déclaré hier qu'il désire ardemment que Sir Adolphe soit élu par acclamation dans Chicoutimi et Saguenay.

Les ministres fédéraux se présentent dans les comtés suivants : Sir John à Kingston, l'hon. M. Chapleau à Terrebonne, Sir Chs Tupper dans Ontario, Sir Hector à Trois-Rivières, Sir Adolphe à Chicoutimi et Saguenay, Sir John Thompson dans les provinces maritimes.

M. Faucher de St Maurice se présente contre M. Amyot à Bellechasse. M. L.-P. Pelletier se présentera probablement à Dorchester. et M. Chapleau sera candidat conservateur à Kamouraska.

La lutte s'organise partout. Sir John est sûr de remporter Ontario, la Colombie, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et les provinces maritimes avec de fortes majorités.

LES DETTES

Un sac vide, dit le proverbe, ne peut se tenir debout, il en est de même d'un homme endetté; il lui est fort difficile d'être véridique.

Le débiteur est souvent tenté de trouver des excuses, et aussi d'inventer des mensonges pour ajourner le paiement de ce qu'il doit.

Le premier pas dans les dettes est comme le premier pas dans le mensonge; il entraîne la nécessité de continuer; chaque dette est suivie d'une nouvelle, chaque mensonge d'un mensonge nouveau.

Les embarras poignants rendent incapable au travail et exposent à de nombreuses humiliations. Les dettes font d'un homme un véritable esclave. La prudence exige que le pied sur lequel nous mettons nos dépenses soit plutôt d'un degré au-dessous de nos moyens. On ne peut arriver à cela qu'en s'astreignant à un régime de vie sage et modéré.

Le Pionnier.

LE GLANEUR

Sommaire du numéro de février. BUSTE DE LOUIS XIV—Philéas Gagnon; NOUVELLE ANNEE—J.-G. Beauharnois; UN CANADIEN CÉLÈBRE—N.-E. Dionne; A L'HIVER—Chs M. Ducharme; UN DUEL IL Y A QUARANTE ANS—Thomas Côté; RÉVEIL ET RÉVEIL—Fridolin; UNE COÏNCIDENCE—Edouard Aubé; WOLFE ET MONTCALM—Ed. S.; PENSÉES ET PARADOXES—Rodolphe Chevrier; L'AVENIR—Joseph Gagnon; TAIGURAGU ET DOMAYAGA—Pierre Georges Roy; MÉDITATION FÉBRIÈRE—Jules Gendron; LE PRETRE AU CANADA—E.-Z. Massicotte.

NOTES LOCALES

PERSONNEL

M. les abbés Roberge et Huart sont arrivés lundi soir du lac St-Jean. Le Révérend M. Huart s'est rendu à Québec.

M. C.-P. Charlton, était en cette ville hier.

L'honorable juge Oagné devait partir demain pour le lac St-Jean, pour prendre les chars pour Québec. De là, l'hon. juge devait se rendre à la Baie St-Paul et à la Malbaie pour y présider la Cour.

Une indisposition assez grave a retenu l'hon. juge à sa chambre depuis quelques jours et son voyage est forcément retardé. Il est possible qu'il parte dimanche par le chemin St-Urbain.

Il y aura ouverture du terme criminel à la Malbaie, mais les jurés n'ont pas été assignés.

M. Onésime Côté, M. P. P., était en cette ville samedi. Dimanche, il a adressé la parole après la messe à Leterrière. On croit qu'il parlera prochainement à Chicoutimi.

DECES D'UNE NONAGENAIRE

Madame Magdeleine Tremblay, épouse de feu Antoine Tremblay, est décédée aux Eboulements, le 29 janvier, à l'âge avancé de 95 ans.

La défunte était la mère d'un de nos principaux citoyens, M. Méron Tremblay, et de M. Harmel Tremblay, de Leterrière.

MAIRIE

Lundi matin, M. Louis Guay, cultivateur, a été réélu unanimement maire de la paroisse de Chicoutimi.

RECEPTION

Mardi soir, brillante réception à la "Maison Blanche." Cette magnifique et spacieuse résidence était décorée avec goût et une société nombreuse s'y pressait pour jouir de l'hospitalité et cordiale de ses habitants. M. et Mme F.-X. Gosselin.

Un dîner splendide fut servi sur les onze heures. La table, couverte de fleurs, chargée de mets et de vins choisis, entourée de jolies femmes, présentait un magnifique coup d'œil, et faisait l'admiration des messieurs, se prêtant de la meilleure grâce possible à servir les dames.

Mme Gosselin assistée de sa mère, Mme Fournier, a fait les honneurs de sa maison avec beaucoup de grâce.

Voici la liste des invités :

M. le juge et Mde Gagné, M. et Mde A. A. Hudon, M. et Mde Bossé, M. Côté, M. P. P., Mde et Melle Côté, Madame Jean Guay, M. Mde et Melle Lucien Tremblay, M. et Mde Mayrand, M. et Mde Boivin, Melle Casgrain, M. Mde et Melle Tessier, M. et Mde J.-E. Savard, M. et Mde D. Hudon, M. et Mde A. Blair, Melle Alexander, Melle Forrest, M. Mde et Melle Sturton, M. et Mde Bellefleur, M. et Mde El. Lemieux, M. et Mme H. Lemieux, M. et Mme P.-A. Guay, M. et Mde J.-D. Guay, M. et Mde Louis Guay, M. et Mde Will. Tremblay, M. et Mme Martin, M. et Mme Colozza, M. et Mme Victor Guay, Mde Boily, M. P.-H. Boily, M. et Mde J. O. Tremblay, M. et Mde Dumont, M. et Mde Arthur Bossé, M. et Melle T. Boily, M. et Mde Jos. Gagnon, M. Méron Tremblay et Melle Tremblay, M. Mde et Melle Blais, M. et Mde Godin, Melle Fraser, M. Cloutier, Mlle Lacombe, Mde et Melle Lacombe, M. et Mde Vincent, M. Omer Blais, M. J.-B. Petit, M. M.-O. Bossé, M. Ths. Bossé, M. Henry-A. Tremblay.

RECTIFICATION

A la dernière séance du conseil, nous avons constaté par la lecture du procès verbal de la séance précédente que la résolution proposant M. David Tessier comme maire n'avait pas été proposée mais secondée par M. P.-H. Boily et proposée au lieu de secondée par M. le Dr Caron.

MGR BÉGIN

Il est bien décidé que Mgr Bégin part pour Rome vers le 20 février. Sa Grandeur laissera Chicoutimi mercredi de la semaine prochaine, le 11 courant.

M. l'abbé M. Huart, procureur du Séminaire, accompagnera Sa Grandeur en Europe.

M. l'abbé Rouleau accompagne aussi notre Evêque, dont l'absence ne durera guère plus de deux mois.

NOUVEAUX CONSEILLERS

A l'âge MM. Frs Gagné, Louis Collard, Thadé Fortin et Jules Luforêt ont été élus conseillers. M. Frs Gagné, marchand, a été élu maire. M. Thadé Gaudreault continue à exercer la charge de secrétaire.

NAISSANCE

En cette ville, hier après midi, l'épouse de M. François St-Pierre, un fils.

A VENDRE

Les lots à bois Nos 19 et 20 du 6me rang du township Chicoutimi. Ces deux lots sont rapprochés de la ville et sont boisés en bois de toutes sortes. Une moissonneuse double, à bon marché.

Une faucheuse double, Patterson, n'ayant servi que pour une récolte; en très bon état et à bonnes conditions.

VICTOR GUAY, Cultivateur, Rang St-Thomas. 18 sept. 90.

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Phoenix of Hartford, Citizens et Queen

SUR LA VIE

"SUN LIFE" E.-V. HUDON AGENT.

M. Hudon informe les personnes qui désirent acheter la machine à coudre NEW-RAYMOND, qu'il en a toujours en mains à sa résidence, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi. Conditions faciles.

12 jan. 91.

Avis

EST par le présent donné que le fonds de commerce, ainsi que la totalité et universalité des créances appartenant et dues à Prosper Lafontaine, de l'endroit appelé "Lac Bouchette," district de Chicoutimi, com-merçant failli, ont été retrocédés, re-transférés et abandonnés par Jean-Baptiste Eugène Lefebvre, de Québec, curateur par acte de vente et retro-cession exécuté à Québec le neuvième jour de janvier courant (1891), devant Mre Edouard-J. Angers, notaire, au dit Prosper Lafontaine, présent et acceptant au dit acte pour "P. Lafontaine & Cie."

Le dit acte étant déposé au bureau du notaire à Chicoutimi. St-Louis, 24 janvier 1891.

P. LAFONTAINE & CIE. Attesté et reconnu devant Iss. DUMAIS, N. P. 5 fev. 91 — 2fs.

Avis

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un acte de vente passé en la paroisse de St-Louis de Metabetchouan, en le comté du Lac St-Jean, le 17 janvier 1891, devant Mre Israël Dumais, N. P., la totalité et universalité des créances dues à François Bouchard, de St-Félicien, marchand failli, consistant en comptes ou autrement, (celles dues par billets, obligations et jugements exceptés) a été cédée, vendue et transportée au sousigné, de la dite paroisse de St-Félicien, marchand et cultivateur, par Napoléon Matte, éer, comptable, de la cité de Québec, en sa qualité de curateur aux biens du dit François Bouchard, le dit acte de vente déposé au bureau du notaire à Chicoutimi. St-Félicien, 4 fev. 1891.

NOEL HARVEY par L. Alain. 5 fev. 91. 2 fs.

CARTES D'AFFAIRES

L.-A. LANGLAIS, Avocat

M. Langlais a ouvert bureau à Hébertville où il a fixé sa résidence. Il suivra les termes de toutes les Cours du district et s'occupera de prêts hypothécaires et de vente de terres.

L.-G. BELLEY,

AVOCAT. Bureau: Bâtisse du Progrès du Saguenay, rue Racine, Chicoutimi.

JOS. PELLETIER,

AVOCAT. Bureau: Dans le bas de la maison de M. Onés. Tremblay, cordonnier, rue Racine, Chicoutimi.

P.-V. SAVARD L.L.L.

AVOCAT. BUREAU: RUE RACINE, CHICOUTIMI. VOISIN DU BUREAU DE POSTE

Dr L.-E. BEAUCHAMP

CONSULTATIONS DE 9 H. A. M. A 4 H. P. M. Rue Racine, Chicoutimi.

STANISLAS CARON

MEDICIN ET CHIRURGIEN GRADUÉ A LAVAL Rue Racine, Chicoutimi.

Grains de semence hatifs

Blé du Manitoba, Blé de la Russie, Blé fève blanc et rouge, Orge, Avoine, Seigle

Graine de mil canadienne et américaine, Graine de trèfle rouge, blanc, et alsike

—AUSSI—

Fleur en quart et en poches de toute qualité. Lard canadien et américain en quart et en demi-quart.

Saindoux en sceaux et en chaudières Jambons, Barley, Gruau, Huile de Morue et Loup-Marin, Sel-fn, etc.,

A vendre par

GEO. TANGUAY. Rue Arthur, Bell et Leadenhall, Basse Ville près de la banque de Montreal, QUEBEC Demandez les prix Québec, 18 août 1888. 1 an.—0. 4 fs

DUPUIS, DEMERS & CIE

FLEURS, GRAINS ET PROVISIONS EN GROS

CHAMORD JUNCTION, LAC ST-JEAN VENANT D'EUROPE REÇU :

Fleurs dans toutes les qualités et dans tous les prix, venant des moulins de l'Ontario, Manitoba, Nord-Ouest et Chicago. Aussi Lard, Saindoux, etc. Farine de blé d'Inde rond, Moulée et Son, Moulée et Graino de Coton, matières propre à augmenter la production du lait chez les vaches et qui sert à engraisser le bétail.

UNE VISITE EST SOLICITEE DUPUIS, DEMERS & CIE 26 Juin 90.

FARINES-FARINE F. KIROUAC & FILS

COIN DES RUES ST-PIERRE ET ST-ANDRE, BASSE-VILLE.

Farines dans toutes les qualités et dans tous les prix.

AUSSI

Plâtre à terre à bas prix, Sel, Gruau, Barley, Lard coupé court et mess, (notre lard est toujours inspecté par l'inspecteur du gouvernement à Québec avant d'être livré) Saindoux en saux et en chaudières de 3 à 5 livres, pois, fèves blanche, Son, Gruu, Moulée d'avoine, Moulée de Blé d'Inde, (Cornfeed) Farine de Blé d'Inde, Blé d'Inde cassé, (Cracked corn) Blé d'Inde rond, Pain de lin, etc., etc.

Foin presse', Poissons, Huiles, etc, etc.

Nous invitons Messieurs les Marchands à demander les prix et échantillons des grains de semence que nous venons de recevoir, tels que : Blé du Manitoba, blé blanc de Russie (White Russian), orge à deux et quatre rangs, avoine blanche du Haut Canada, sarrasin, graine de mil canadien et américain, trèfle rouge, trèfle blanc, pois cuisants, Blé d'Inde à ensilage, etc., etc.

F. Kirouac & Fils.

J.-B. RENAUD & Cie.

72-82, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

—000— —MARCHANDS DE—

FARINE, GRAINS, LARD, POISSONS.

BARLEY, GRUAU, FARINE DE BLÉ D'INDE, ETC., ETC. LA MOULÉE BLÉ D'INDE (Cornfeed) L'ENGRAIS PAR EXCELLENCE ET A BON MARCHÉ.

Aux Marchands

DEPOT DE TABAC DE TOUTES SORTES

Le soussigné vient de prendre des arrangements avec un grand manufacturier de tabac et pourra à l'avenir fournir aux marchands de Chicoutimi et des campagnes environnantes, en bas du prix de Québec, toutes sortes de tabacs tels que

TABAC en feuille, en torchettes, en rouleaux, en paquets, à chiquer, etc., etc.

Ces divers tabacs sont de très bonnes qualités et sont vendus

En Gros Seulement

Le soussigné vient d'entrer dans le nouveau et spacieux magasin qu'il a fait construire durant la dernière saison. Il est maintenant en état de satisfaire à toutes les demandes. Toujours en mains,

FARINES DE TOUTES SORTES

directement importées des moulins du Manitoba et peuvent être vendues à meilleur marché qu'à Québec. Agent pour la célèbre moissonneuse "DAISY", à un seul cheval. La "DAISY" est la moissonneuse qui donne le plus de satisfaction dans le comté.

AU CHOIX DES CULTIVATEURS

Cinq sortes différentes de charrues en acier des meilleures manufactures.

JOS. GAGNON, Marchand. septembre 90.—1s

AVIS

EST par le présent donné qu'il est défendu de pêcher dans le lac Huard et Décharge sous peine d'être poursuivi par le propriétaire.

Des permis peuvent être obtenus en s'adressant à Joseph Tremblay, Propriétaire. Chemin de St-Urbain, près de la factorie de Nap. Gauthier. 24 juillet 90.—1 an.

A Vendre

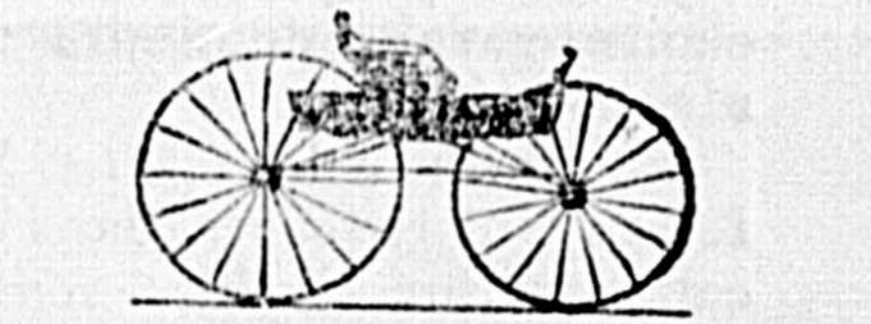
Un emplacement portant les numéros 174 et 175 du cadastre dans la rue du Couvent et occupé par M. Thadée Desbiens. Pour conditions s'adresser à M.-O. BOSSÉ, 4 sept. 90.

LE BAUME DIVINA

Monsieur E.-O. Dudoir, Je recommande avec plaisir à tous ceux qui doivent lire mon certificat, que je souffrais depuis 3 ans de la maladie du Foie et des Intestins, qui m'a fait endurer une douloureuse agonie depuis huit ans. J'étais au lit, les mains des principaux médecins et j'ai pris sans aucun succès tous les remèdes qu'on me recommandait, j'ai pris même les remèdes des charlatans, qui m'ont fait plus de mal que de bien. Mais, monsieur, on me conseilla d'essayer vos remèdes sauvages, le Baume Divina des montagnes vertes. Je commençai à en prendre régulièrement pendant un mois; mon appétit devint meilleur et j'ai gagné tant de forces que j'ai pu faire cette été tous mes travaux. Comme vous voyez je suis parfaitement rétabli. Maintenant je prends beaucoup de plaisir à recommander à toutes les personnes les bons effets de vos remèdes Divina originaux du vrai Baume des montagnes vertes, dont j'ai eu le bonheur d'en obtenir la guérison. Si quelqu'un doute sur ce que je vous écrit, qu'il s'informe non-seulement à moi mais à n'importe qui de cette paroisse, car tout le monde me connaît, et on n'est pas retenu à la maison pendant 8 ans sans que toute la paroisse le sache.

Je suis pour la vie votre très oblige, Léopold Allin, St-Raymond, nord de la rivière.

Ces remèdes connus sous le nom de Baume Divina originaire des montagnes vertes, sont vendus seulement par MM. Tessier & Petit, seuls agents pour Chicoutimi. 19 déc. 89.



LOUIS BOUCHARD CHARRON CHICOUTIMI spécialité: Voitures de toutes sortes



Le et après LUNDI, le 6 OCTOBRE 1890, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUEBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le lac St-Jean tous les jours, arrivant à la Junction Chambord à 5.45 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M.

3.45 P. M.—Train mixte pour St-Raymond tous les jours, y arrivant à 6.30 P. M.)

ARRIVEE A QUEBEC

9.00 A. M.—Train mixte part de St-Raymond tous les jours, à 8.20 A. M arrivant à Québec à 9.00 A. M.

7.00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours (et de la Junction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du lac St-Jean et Saguenay, à l'est de la Junction Chambord, est enregistré pour la Junction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest enregistré pour Roberval.

25 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard. Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 h. P. M. Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, ainsi les samedis, l'ons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le gouvernement, dans la vallée du lac St-Jean à des prix nominaux. Le chemin de fer transportera les nouveaux colons, et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATUITS. Avantages spéciaux à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. Pour information au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec. J.-G. SCOTT, Secrétaire & Gérant. Québec, 4 octobre 1890.

Vengeance Divine

Le Minnesota tout entier vient d'être mis en émoi par un événement qui prouve que si Dieu est patient, il est aussi juste, et que s'il sait attendre il sait aussi, en temps, laisser tomber sa main toute-puissante et frapper.

Il y a deux ans environ, un colporteur qui vendait des images coloriées du Christ crucifié, se présenta chez les époux Miller, demeurant à Howrd Lake, à quelques lieues de Minneapolis, et essaya de leur vendre une de ces images.

Mme Miller refusa d'abord et sur les instances du marchand dit, dans un mouvement de colère :

Quelle préférence avait le diable dans sa maison, que le portrait de Jésus-Christ

Il y a cinq semaines, cette malheureuse donna le jour à une créature sans nom, dont la description fait frémir.

L'enfant ou plutôt l'être sorti de l'enfer, est né avec le corps, la figure et les mains couverts de poils de deux pouces de long et semblables à ceux du bouc.

Les traits de la face sont absolument identiques à ceux sous lesquels on a l'habitude de représenter l'esprit du mal, les deux yeux brillants comme des escarboucles, sous d'épais sourcils noirs.

Deux cornes pointues émergent de la partie supérieure du crâne, une queue de dix-huit pouces de long, deux pieds de bouc, deux mains armées de griffes complètent sa ressemblance avec Satan.

A peine né, cet être mystérieux quitta le côté de sa mère, glissa à bas de son lit et se mit à ramper dans la chambre, devant tout ce qui lui tombait sous les dents ; car aux anomalies que nous venons de signaler, il joignait deux mâchoires garnies de dents acérées et pointues.

La servante des époux Miller l'ayant rencontré dans l'escalier voulut le faire rentrer dans la chambre où on le cache et d'où il s'était échappé, mais elle eut affaire à forte partie, et fut obligée pour se soustraire à ses dents et à ses griffes de le frapper à coups redoublés d'une épaisse carafle qu'elle tenait à la main.

Les époux Miller sont pour ainsi dire devenus fous de douleur et de honte. On craint surtout pour la raison de Mme Miller.

Des médecins de tout le Minnesota sont venus pour visiter ce monstre qui surpasse en horreur tout ce que l'imagination humaine avait pu jusqu'alors se figurer.

Voici un autre fait dont l'auteur de ces lignes a pu constater l'authenticité, en France il y a dix ans.

On verra, par là, que, malgré sa mansuétude, Dieu manifeste parfois sa colère contre les impies. écoutez :

Le 17 mai 1885, huit jeunes gens étaient dans un café dont le trop plein obligea le cafetier à les recevoir dans sa chambre à coucher.

Un crucifix pendait au chevet du lit ; nos huit crôles trouvèrent de leur goût de le décrocher et de le couper en morceaux avec force blasphèmes.

Quelques jours après celui qui avait dit

—Il faut le faire boire, se noyait : celui qui avait brisé la poitrine mourait d'une phthisie galopante, et cinq autres succombaient successivement au même mal, sans avoir reçu les sacrements.

Le dernier des huit, qui avait coupé une cuisse du crucifix, fut pris d'un mal affreux à la cuisse, et il dut, au mois de juin subir l'amputation. Le chirurgien fut atterré en voyant que pas une goutte de sang n'était sortie de la plaie.

Ce malheureux montra un repentir profond et s'efforça de mériter le pardon du divin crucifié.

Que les libres penseurs, heureusement fort rares en Canada, qui contesteront la vérité de ce fait, fassent à Pin-grosse commune voisine de la ville de Perpignan (France), qu'ils interrogent les habitants et surtout l'amputé, nommé Marc, et ils seront édifiés.

Nous nous sommes donc assurés que tôt ou tard, les briseurs de croix seront réédifiés à leur tour, Jules l'Apostat : "Tu as vaincu Galilée."

Choses et autres

L'inauguration de la nouvelle chapelle du Séminaire de Québec qui a eu lieu jeudi matin, fête de St-François de Sales, patron de l'institution, a donné lieu à une imposante cérémonie.

La bénédiction a été présidée par Son Eminence le cardinal Taschereau.

Les journaux de Québec font de grands éloges de la nouvelle chapelle qui ne sera pas complétée avant quelques mois.

M. Baillargé le sous-ministre des Travaux publics à Ottawa, part pour son troisième voyage en Europe, où il y est appelé pour terminer une affaire de succession qui comprend une fortune colossale.

Il s'agit de \$40,000,000, dont trente deux millions en part de banques et six millions en propriétés dans le centre des villes d'Edimbourg et de Glasgow, Ecosse

—Les RR. PP. Trappistes de Québec, ne pourront commencer leur fondation, sur les bords de la rivière Mistassini avant deux ans.

Le meurtrier Eyraud qui a défrayé pendant deux ans la chronique et passionné les esprits dans le monde entier, n'a pas été exécuté. Le président Carnot a commué sa sentence en un emprisonnement pour la vie

Le *Citizen* d'Ottawa reprend le projet qu'il a lancé il y a déjà six mois et qui consisterait, pour le Canada, à tenir en 1892 une grande exposition internationale, ou du moins, interprovinciale, pour célébrer dignement les divers anniversaires que nous aurons à enregistrer cette année-là.

1892 sera en effet le 25^e anniversaire de la confédération canadienne, le cinquantième de l'établissement du gouvernement responsable en notre pays ; le centenaire de la convocation des premiers parlements du Haut et du Bas Canada ; le 250^e anniversaire de la fondation de Montréal et le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Chrystophe Colomb.

On annonce que la Congrégation des Rites s'est prononcée contre la béatification de Chrystophe Colomb.

Le *Canadien* de samedi contient une photographie de l'église de Ste-Anne de Beaupré, célèbre comme lieu de pèlerinage.

James Vick, le célèbre grainetier de Rochester, N.-Y. s'est surpassé encore cette année. Il vient de lancer dans la circulation un magnifique Guide du Jardinier et du Floriste qui laisse d'un grand bout en arrière tous les pamphlets analogues qui sont parus précédemment. En lui-même le guide est un ouvrage d'art, par ses nombreuses gravures élégantes et d'un coloris naturel ; sans compter qu'il est d'une utilité incontestable à tous ceux qui s'occupent

de la culture des fleurs ou des fruits.

M. James Vick offre en vente cette année le plus bel et le plus complet assortiment de grains de semence et de fleurs qui se soit vu en Amérique. L'on sait que Vick a sa réputation établie depuis longtemps, mais cette année, il vaut dix fois mieux que par le passé. Ceux qui veulent se procurer le GUIDE des Floristes n'ont qu'à envoyer 10c à James Vick, "seedsman," Rochester, N.-Y., alors il sera facile pour un chacun de voir les prix et la qualité des fleurs dont il peut avoir besoin et qu'il peut se procurer à meilleur marché que partout ailleurs, chez James Vick, Rochester N. Y.

MAURICE OVIDE BOSSE

NOTAIRE
Hrs. de Bureau de 9 hrs A. M. à 4 1/2 hrs P. M.
EN FACE DE O. BOSSE, SHERIFF, CHEZ M. B. LEVESQUE.

Aussi :—Agent pour le comté de Chicoutimi, de la célèbre compagnie "THE MANUFACTURER'S LIFE"
—and—
ACCIDENT INSURANCE CO. TORONTO.

ANTOINE HAMEL

CONFISSEUR
RUE RACINE, --- CHICOUTIMI.
(Ancienne résidence de Pitre Mercier, Boulanger.)
Toujours en mains un assortiment des plus complets de Pâtisseries et de Bombons de toutes sortes. Prix très réduits.
1 nov. 90—1 an.

L. ALAIN, L. L. B

AVOCAT.
BUREAU : Chez M. H. Grudreault, SELLIER, CHICOUTIMI.
RUE RACINE, CHICOUTIMI.
(Voisin de M. C.-P. Dumais, March.)
1 janv. 91.

AVIS
Leo Girard

Le Club Ha! Ha! Baio, Comté de Chicoutimi vient d'acheter la propriété de Leo Girard, situé dans le canton Bagot, et par le présent, il est strictement défendu à toute personne de passer sur les terrains avoisinant les lots Nos 19 et 20 du township Bagot, et aussi expressément défendu de faire la pêche dans le dit lac.
Le club vient aussi de faire l'acquisition des propriétés du Rcvr Ths Roberge, Ptre, dans les cantons Bagot, Nos 16 et 17 comprenant 165 acres de terre. Il est défendu de passer sur ces lots, d'aller auprès du lac et d'y pêcher, sous peine des amendes les plus sévères.

PITRE McLEAN,
PROPRIÉTAIRE

AVIS AUX FAMILLES

Voulez-vous économiser, ne manquez pas d'aller acheter au
MAGASIN POPULAIRE DE EMILIEN ANGERS
MARCHAND EPICIER
NO 28, MARCHÉ CHAMPLAIN
BASSE-VILLE, QUÉBEC

Assortiment d'Épicerie des plus complets, Prix défiant toute compétition, Satisfaction parfaite.

AVIS

BIJOUTERIES! ARGENTERIES

Empressez-vous de vous rendre chez M. Pamphile Colozza, Horloger et Bijoutier ; vous y trouverez un assortiment des plus complets en Bijouteries et Argenteries de toutes sortes : tel que Montres en or et en argent, Montres à boîtiers doubles, Joints, Ligues, Alliances, Chaines, etc. Goutteaux, Fourchettes en argent et de qualité inférieure et tout ce qui s'emploie dans le service de table.
Assortiment très complet d'accordéons et de violons de tous les prix.
Réparations et ouvrages de commande faits avec le plus grand soin et promptitude.
Une visite est respectueusement sollicitée.
25 sept. 90.

GRAINS
DE SEMENCE

Nous recevons par le premier voyage du bateau un assortiment considérable en Grains de Semence et en Farines.

BLÉ DU MANITOBA!
BLÉ DE RUSSIE!
ORGE!
AVOINE!
POIS!
LENTILLES!
GRAINES DE TREFLE ROUGE,
BLANC, Etc., Etc.
Graines de toutes sortes!
TESSIER & PETIT.

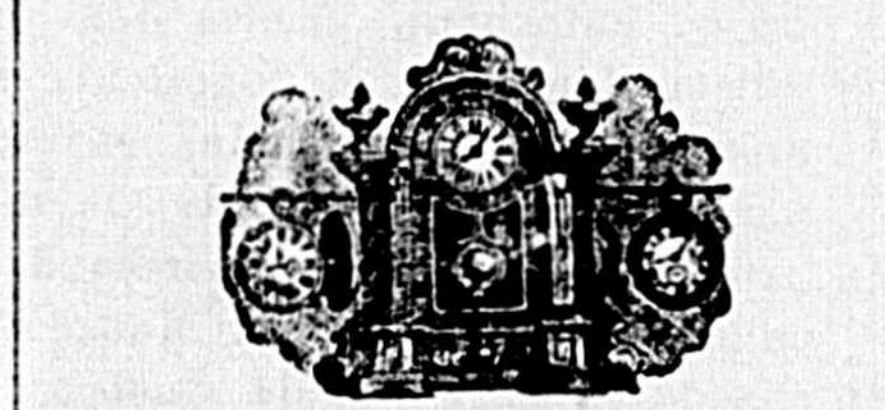
FARINE "MAGICIENNE," "ARABIE"
"SPRING EXTRA," "PATENTE"
"MIDDINGS," "LAKE VIEW," "ROSE RUD"
BLÉ D'INDE!
FARINE DE BLÉ D'INDE JAUNE!
ETC., ETC., ETC.

N'oubliez pas de nous faire une visite avant de faire vos achats, nos bas prix vous surprendront.

AVANTAGES SPECIAUX

VENEZ-VOIR! VENEZ-VOIR!!

Tessier & Petit.
ELIE BEDARD



HORLOGER ET BIJOUTIER
En gros et en détail
245

RUE ST-PAUL, PALAIS, QUÉBEC
MONTRES EN OR ET EN ARGENT, HORLOGES,
ÉPINGLES ET CHAINES EN OR, BAGUES,
SETS EN OR DE QUINER, JONCS, ALLIANCES
BAGUES EN DIAMANT.

SPECIALITES
LUNETTES ET LORNGONS EN
CRISTAL LAURANCE.

Lunettes Laurance,
Lunettes d'Opéra,
Pipes en écume de mer,
Argenteries Telescope,
Accordéons.

Le tout garanti et vendu à plus bas prix que toute autre maison de la ville.
—UNE VISITE EST SOLICITEE—
9 dec. 89. 1 an.

SEL! SEL!! SEL!!!

EN RECEPTION EX BARK CIF
SACS DE SEL
11 au tonneau
A VENDRE

EN RADE OU SUR LE QUAI
Aussi : Grains de toutes sortes, Fleur en quarts et en poches, Saïndou, Lard Canadien, Short cut, Mess, Thin mess, Barley, Orzan, etc., etc. et à des prix défiant toute compétition.

Une visite est sollicitée
A. Laroche,
No 96 Rue St-Paul, Qu
Québec, 4 avril 18. 1 an.

N. RIOUX & Cie.
MARCHAND

EPICIER EN GROS
93 & 100 RUE ST PAUL
QUÉBEC

Prix réduits pour argent comptant

Désirant faire une réduction de notre immense assortiment, consistant en Sirop, Sucre, Thé, Café, Riz, Barly, Tabac, Cigars, Raisins, et quantités de produits chimiques tel que Résine, Couperose, Indigo, etc., etc.

—AUSSI—
Huiles de toutes sortes en bouteilles et en futailles.

Brandy! Vins! Gin!

—ET—
AUTRE LIQUEURS FINES—

VIN DE MESSE UNE SPÉCIALITÉ
Conserve alimentaire de toute espèce en Caniste.
N. Rioux & Cie.

Fourures! Fourures!!

G.-R. RENFREW & CIE
désirent attirer l'attention de ceux qui ont l'intention d'acheter des fourures sur leur immense stock comprenant tout ce qu'il y a de nouveau et d'élégant en fait de modes en vogue à Paris et à New-York.

Nouvelles formes de CASQUES en Creamer et en Seal pour Dames.
Nouveaux Sets en fourures pour Dames.

Peaux de Buffles, de toutes qualités.
Capots en Creamer, en Astracan et en Castor pour Messieurs.

G.-R. RENFREW & CIE
35 et 37, rue Duade,
Hauteville, Québec

CLEOPHE SIMARD
HORLOGER, CHICOUTIMI

Les réparations des montres et de pendules sont faites promptement et avec le plus grand soin.

AVIS
AUX FAMILLES

Voulez-vous économiser, ne manquez pas d'aller acheter à la
Nouvelle Epicerie
COIN DES RUES
BUTEAU ET ST-PAUL
Ancien poste de Rioux & Cie
occupé pendant 17 ans
par ce dernier

Assortiment d'épicerie des plus complets. Prix défiant toute compétition. Satisfaction parfaite.
Une visite est respectueusement sollicitée.

C. Rousseau
COIN DES RUES BUTEAU ET ST-PAUL
BASSE-VILLE.
4 juillet 89.—6 ms.

A VENDRE
Les lots du cadastre numéros 535, 536, 369 et 370 situés dans le quartier centre de la ville de Chicoutimi. Conditions faciles.
S'adresser à
M.-O. BOSSE

Etablie en 1863
LECLERC & LETELLIER

IMPORTATEURS
48, RUE ST-PAUL, QUÉBEC

Épicerie, Vins, Liqueurs, Thés, sucres, Sirops, Provisions, Etc.

CULTIVATEURS
ENVOYEZ

VOTRE LAINE A SHERBROOKE!
Vous aurez de belles
etoffes, couvertes,
flanelles, etc.

DEPUIS 20 ANS
Nos produits ont donné la plus entière satisfaction dans le Saguenay et toute la Province.

Nous avons nommé
M. M. GUAY
&
CIE

Comme agents de notre maison pour Chicoutimi et les paroisses voisines. Voir nos échantillons pour toutes informations et pour envoyer votre laine, adressez vous à
M. M. GUAY & CIE.
A.-L. GRINDROD & CO,
SHERBROOKE, P.Q.
22 mai 90.

IMMENSES AVANTAGES!

Dont vous pourrez profiter en allant acheter au magasin général du bon marché tenu par
P.-H. BOILY
MARCHAND
RUE RACINE, CHICOUTIMI

AUX MARCHANDS
DU
SAGUENAY
ET
Lac St-Jean

Huile de Charbon pour approvisionnement, Huiles Astrale, Huiles Machine et Noire, Lampes, patrons nouveaux, en décors et couleur, Bruleurs, Mèche, Cheminées Daisy Top, Verreries en cristal et variées de couleurs assorties, Cabarets, Poêles à l'huile, Veilleuses, etc.

AVIS. Ne retardez point à acheter de l'huile vu les prix, gouvernés par l'Association des Raffineurs qui les élèveront avec la demande.
Les Séminaires, Collèges, ou Communautés pourront acheter aux plus bas prix en gros.

A.-E. VALLERAND,
67 RUE DALHOUSIE,
QUÉBEC.

1 mai 1889.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL
1890—Arrangements d'été—1890

Le et après LUNDI, le 15 septembre 1890, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LES TRAINS LAISSERONT LÉVIS
Pour la Rivière-du-Loup et
Campbelton..... 7.30
Pour Halifax et Saint-Jean (Express direct)..... 14.30
Pour la Rivière-du-Loup..... 17.45

LES TRAINS ARRIVERONT A LÉVIS
De la Rivière-du-Loup..... 5.15
De Halifax et St-Jean (Express direct)..... 10.40
De Campbelton à la Rivière-du-Loup..... 12.35

Le char d'ortie attaché au train express quittant la Pointe-Lévis à 14.30 se rend jusqu'à Halifax. Tous les chars sur cette voie sont éclairés à l'électricité et réchauffés par la vapeur de la locomotive.

Le train arrivant à Lévis à 10.40 voyage tous les jours de la Rivière-du-Loup à Lévis.
Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.
On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, les taux de fret et des passagers en s'adressant à

T. LAVERDIÈRE
49 rue Dalhousie, Québec.
D. POTTINGER
Surintendant en chef.
Bureau du chemin de fer,
Moncton N. B., 11 Sept. 1890 }

NOS SPECIALITES

Boîtes à Cartes, à Cigars et à Cigarettes.
Bourses, portefeuilles, etc. en véritable cuir de Russie.

Chandelles de fantaisie de Vienne.
Marchandises françaises de goût.
Articles Italiens de goût.
" plaqués Anglais.
Montres suisses et américaines.
Marchandises de goût en cuivre et en bronze.
Articles de table en argent solide.

G. SEIFERT,
EUROPEAN BAZAR
34, Rue de la Fabrique
Québec

LA PHENIX
DE
LONDRES

CONTRE LE FEU
CAPITAL : \$15,000,000.
M. CLAVEAU,
AGENT,
—RUE RACINE, CHICOUTIMI.—
1 an.—14 mai 90.

PRICE BROTHERS & Co

marchands de bois
Moulins à soie sur le Saguenay.
" " à Chicoutimi.
" " Baie des Ha! Ha!
" " St-Etienne.
" " Sault-au-Cochon.
" " Bonaventure.